

Bondar L. V.,*PhD en pédagogie, maître de conférences,
professeur associé au département de théorie, pratique et traduction du français,
Université nationale technique d'Ukraine "Institut polytechnique de Kyïv Igor Sykorsky"***Polyuk I. S.,***maître de conférences,
professeur associé au département de théorie, pratique et traduction du français,
Université nationale technique d'Ukraine "Institut polytechnique de Kyïv Igor Sykorsky"***Choumtchenko T. I.,***professeur au département de théorie, pratique et traduction du français,
Université nationale technique d'Ukraine "Institut polytechnique de Kyïv Igor Sykorsky"*

ASPECTS GRAMMATICaux DE LA TRADUCTION DES TEXTES LÉGISLATIFS FRANÇAIS

Анотація. У статті окреслено мовні особливості франкомовних текстів законодавчого підстилю, які належать до офіційно-ділового стилю, що детермінує їхні композиційні, комунікативно-прагматичні, лексико-семантичні та граматичні характеристики. Головним жанром зазначеного підстилю виступають тексти законів, що регулюють відносини між громадянами та державою, яким притаманні певні ознаки, як-от: офіційність, консервативний стиль, лаконічність, відсутність конкретного адресата й уніфікація викладеної інформації, логічність та аргументованість, відсутність образності та авторського стилю.

У межах дослідження здійснено аналіз морфологічних і синтаксичних особливостей франкомовних законодавчих текстів. Визначено, що особлива роль у текстах законів належить іменникам, особовим займенникам, відносним та детермінативним прикметникам. Серед часових форм спостерігається домінування теперішнього часу дійсного способу, майбутнього, складного минулого та теперішнього часів умовного способу. Встановлено, що законодавчий текст відрізняється складністю синтаксичних конструкцій з огляду на його прагматичні функції, виявлено, що поширеними є конструкції з інвертованим підметом, які дозволяють сконцентрувати увагу адресата на дії чи стані суб'єкта. Серед складнопідрядних речень найпоширенішими є підрядні означальні та обставинні умови.

Комплексний аналіз граматичних особливостей текстів франкомовних законів дав змогу встановити найбільш поширені перекладацькі прийоми та трансформації, що застосовуються в процесі їх відтворення в українському перекладі. На морфологічному рівні найчастіше вдаються до таких трансформацій, як додавання, транспозиція та упушення. Додавання виконує уточнюючу, експлікативну чи компенсаторну функцію у процесі відтворення певних мовних явищ. Прийом транспозиції допомагає під час перекладу врахувати особливості граматичної будови мови оригіналу та перекладу, а трансформація упушення спрямована на реалізацію закону економії мовних засобів. У результаті дослідження трансформацій на синтаксичному рівні було виявлено, що найчастотнішим є прийом перестановки елементів речення. Нульовий переклад, або синтаксичне уподібнення, що не передбачає синтаксичних змін, спостерігається в процесі перекладу простих речень.

Перспективу подальших досліджень вбачаємо в аналізі лексико-семантичних особливостей франкомовних текстів різних жанрів законодавчого підстилю та засобів їх відтворення українською мовою.

Ключові слова: законодавчий текст, французька мова, перекладацькі прийоми та трансформації, граматичні особливості.

Introduction. Le style officiel comprend quelques sous-styles tels que législatif, diplomatique, judiciaire, administratif, chacun ayant ses tâches communicatives spécifiques effectuées par des textes de genres différents. Les textes du sous-style législatif, qui sont représentés sous formes de plusieurs genres écrits (Constitution, lois, déclarations, décrets, statuts, règlements, résolutions etc), servent à coordonner les activités des êtres humains dans le domaine de la création de documents normatifs.

Dans le monde contemporain, les lois établissent des règles universellement contraignantes et qui ont la plus haute force juridique. Les textes de lois contiennent un nombre important d'informations concernant les différents aspects de l'État, de ses citoyens, des institutions, du pouvoir, de la culture, des valeurs nationales, et cela se reflète dans le contenu et la forme des documents législatifs. C'est pourquoi ces textes de lois constituent une base inépuisable de recherches linguistiques et sociales pour les traducteurs et les linguistes. En outre, la situation internationale actuelle est caractérisée par le développement des relations franco-ukrainiennes dans différents domaines : politique, juridique, économique, culturel, social, ce qui détermine l'actualité des études consacrées à l'examen des spécificités linguistiques des textes législatifs français et des moyens de leur traduction en ukrainien.

Analyse des publications et recherches récentes. Un grand nombre de chercheurs, notamment M.V. Batuchkina, G. Cornu, M.V. Konovalova, N.T. Leonenko, E.A. Yurtayeva et d'autres, ont fait des recherches sur les particularités linguistiques et stylistiques des textes des différents sous-styles du style officiel. V.M. Vlasenko a examiné les problèmes de la réalisation de l'aspect pragmatique, les moyens linguistiques de l'expression des spécificités stylistiques et sémantiques des documents législatifs espagnols,

y compris les caractéristiques pragmatiques des subordonnées relatives, des formes non personnelles du verbe, des constructions verbales dans les textes mentionnés ainsi que leurs particularités compositionnelles; N.A. Vlasenko a consacré des études à l'analyse linguistique et logique des questions portant sur l'exactitude de l'expression de la forme du droit; A.A. Telechev a défini les singularités linguo-pragmatiques du discours législatif français; O.S. Tchoban a fait l'analyse comparative des aspects lexical et syntaxique des textes législatifs dans le discours juridique français et ukrainien.

Malgré de nombreuses études menées sur les spécificités stylistiques et linguistiques des textes du sous-style législatif, les questions de l'analyse des particularités morphologiques et syntaxiques des textes de loi et des procédés de leur traduction du français vers l'ukrainien, restent irrésolues, ce qui détermine l'actualité de notre recherche.

L'objectif du présent article est de définir les aspects grammaticaux de la traduction des textes législatifs français en étudiant leurs caractéristiques morphologiques et syntaxiques ainsi que les moyens de leur reproduction en ukrainien.

Le matériel de base. Lors du développement de la civilisation humaine, les textes de règles et d'obligations ont toujours été le moyen de transmettre aux citoyens l'information nécessaire de l'État. La loi, représentant une forme externe d'expression de ces informations juridiques et formant le système législatif d'un État, est définie comme une règle universellement contraignante établie par le plus haut corps du pouvoir étatique, possédant la plus haute force juridique. Les textes législatifs sont considérés comme des dispositions, dictées par le législateur, qui est officiellement habilité à les publier en tant que textes de lois ainsi que leurs commentaires, prescrivant les normes juridiques de l'État [8, p. 267]. Les commentaires sur les lois (par exemple, un décret du président ou d'une autre personne autorisée), ainsi que les lois elles-mêmes, contiennent des normes de droit et sont considérés donc comme des documents législatifs. En tant qu'acte normatif de l'État, la loi exprime la volonté du peuple, détermine les règles de conduite de la société et influe sur la vision du monde, sur les sentiments et sur le comportement de l'homme au même degré que l'esprit et le subconscient [1; 2].

Donc, la loi est un genre essentiel du sous-style législatif appartenant au style officiel qui se distingue par des caractéristiques comme :

- présentation officielle des informations;
- présentation concise et précise;
- impersonnalité et généralisation des phrases;
- séquence logique de l'information et argumentation;
- manque d'émotivité, manque d'images et de style d'auteur;
- unification de la terminologie juridique;
- utilisation de clichés [7, p. 150].

La langue des lois est souvent considérée comme la couche linguistique la plus ancienne. Parfois, l'émergence de l'écriture est associée à la nécessité de réglementer les relations sociales, par le biais de la création d'un ensemble de règles et de règlements sous forme écrite, c'est-à-dire des lois. Par conséquent, il est évident que les exigences liées à leur composition se sont formées depuis des siècles, ce qui explique les particularités linguistiques de ces textes, notamment celles du niveau grammatical.

Pour établir une correspondance maximale entre la loi et son expression dans le texte législatif, la phrase doit être construite avec précision, sans possibilité de libre interprétation; il est nécessaire d'exclure complètement la probabilité d'une transmission incorrecte d'informations aux destinataires. La complexité de la syntaxe est

un trait distinctif des textes législatifs, ce qui est déterminé par leur fonction pragmatique et par la nécessité d'exposer tous les détails avec la plus grande précision.

Les textes du style officiel diffèrent des textes de tout autre style par leur exposé conservateur qui se manifeste lors de l'emploi de tournures grammaticales archaïques, de formules stables.

Malgré l'ordre des mots progressif, propre aux phrases françaises (sujet + verbe + complément), dans le texte législatif, on trouve plusieurs constructions avec inversion du sujet: *Seront punis ceux qui... Sont admises à participer au scrutin les personnes...* L'utilisation de constructions avec un sujet inversé est appelée à mettre l'accent sur le résultat de l'action, sur l'état du sujet. On s'en sert aussi au cas où le sujet est représenté sous sa forme développée, c'est-à-dire, s'il contient des termes similaires ou s'il est suivi d'une proposition relative ou d'un participe, pour souligner le rhème de la proposition et sa valeur logique [4, p. 142].

Certaines constructions et expressions stables sont utilisées pour assurer la cohérence syntaxique du texte, parmi lesquelles le rôle important appartient aux connecteurs discursifs (*premièrement, par conséquent*) et aux marqueurs indicatifs (*ci-après, ci-dessous*) [6, p. 244]. Les textes étudiés ont un caractère directif et les rapports fonctionnels et sémantiques essentiels qu'ils portent, sont : la constatation, l'énoncé ou la description. Il en découle un large emploi de substantifs, de pronoms, d'adjectifs relatifs et déterminatifs ; on a souvent recours à l'emploi du passif impersonnel ce qui permet de transmettre l'information sans indiquer le sujet parlant.

Dans les textes législatifs, il y a un grand nombre de propositions simples, de phrases complexes et de phrases avec des formes particulières des rapports prédicatifs. Parmi les propositions simples on trouve généralement celles qui sont développées par des termes secondaires et qui sont complexifiées par des termes multiples ; ce sont dans la plupart des cas des propositions complètes, à deux termes essentiels. On y observe un emploi répandu des prédicats nominaux: *Les magistrats du siège sont inamovibles* [11]. L'égalité syntaxique de tous les composants dans une phrase complexe coordonnée du texte législatif est réalisée par des conjonctions et des locutions conjonctives qui peuvent être copulatives: *ni, et*; disjonctives: *ou*; adversatives: *cependant, mais*; consécutives: *donc, alors*; explicatives: *à savoir*, comparatives: *tels que*. Le système des rapports formé par des phrases de ce type est capable de refléter clairement l'interaction des événements, des faits entre les deux parties de la phrase et de présenter le texte de loi de manière structurée et claire.

En ce qui concerne les phrases complexes avec des liens subordonnatifs, on y voit fonctionner tous les types de subordonnées: complétives, relatives et circonstancielles [4, p. 142]. Mais il est à noter que le plus souvent on procède à l'emploi des subordonnées relatives qui développent ou expliquent les termes essentiels et secondaires de la phrase. Bien souvent, et dans le même but, on observe dans ces phrases des tournures employant le participe et l'infinitif.

Les subordonnées de ce type rajoutent une information supplémentaire sur son antécédent qui se trouve dans la partie principale de la phrase: *La République peut conclure des accords avec des Etats qui désirent s'associer à elle pour développer leurs civilisations* (Constitution, art. 88).

Les phrases comportant plusieurs subordonnées contribuent à une compréhension claire et adéquate par le destinataire des dispositions législatives énoncées.

Parmi les subordonnées circonstancielles, ce sont les subordonnées de condition qui s'emploient largement dans les textes législa-

tifs, elles servent à attirer l'attention sur des conséquences possibles de l'action du sujet, ou à signaler les conditions dans lesquelles tel ou tel événement peut ou non se passer, c'est-à-dire elles reflètent des rapports cause/condition-conséquence. Les phrases en question n'ont un lien avec la réalité objective que si la condition qu'elles contiennent est satisfaite. Elles sont proches dans leur sens et leur fonction de textes injonctifs utilisés pour une présentation différenciée et cohérente du contenu et déterminent pour le destinataire ses possibles algorithmes de comportement [5, p. 114]. Étant donné que toutes les règles universellement obligatoires présentées dans les textes de loi ne sont énoncées que dans des phrases narratives, ayant pour critère le but communicatif, dans les textes examinés on ne trouve que des propositions énonciatives. Selon l'attitude envers la réalité, on distingue des phrases affirmatives et négatives, les deux sont présentes dans les lois françaises, malgré la dominance des premières, on y trouve aussi des propositions avec la négation: *Aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie... La forme républicaine du Gouvernement ne peut faire l'objet d'une révision* (Constitution, art. 89).

Concernant les phrases avec des formes particulières de rapports prédicatifs, il faut dire que les propositions avec une structure syntaxique réduite (des phrases à un terme, incomplètes ou des mots-phrases) ne s'y emploient guère. En revanche, on y trouve des propositions avec une structure syntaxique élargie car le texte législatif nécessite généralement une explication détaillée pour sa perception et sa compréhension adéquate par le sujet. Ainsi, on peut citer les types suivants: des phrases complexifiées par des termes similaires, par des tournures participiales ou infinitives, qui s'emploient pour exprimer des informations supplémentaires; elles sont principalement utilisées dans les textes de codes français spécialisés: *...les règles relatives à la citoyenneté, au régime électoral, à l'emploi et au statut civil coutumier* (Constitution, art 77); des verbes nominalisés: *...la faculté de provoquer le partage* (art. 815-17), *le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne..* (art. 88-7); des propositions intercalées: *À cette fin, des résolutions peuvent être adoptées, le cas échéant en dehors des sessions, selon des modalités d'initiative..*(art. 88-6).

Pour la traduction adéquate des textes législatifs, il est indispensable de bien comprendre la différence entre les systèmes juridiques des deux pays et par conséquent d'adapter pragmatiquement un texte normatif. Dans le but de surmonter les difficultés lors de la traduction il est important d'utiliser diverses transformations morphologiques et syntaxiques c'est-à-dire des moyens du niveau grammatical.

Procédons à l'analyse des transformations grammaticales auxquelles on recourt en traduisant les textes de ce genre. L'assemblage des phrases en version cible – plusieurs propositions simples se transforment en une phrase complexe, se fait afin de réaliser une approche de l'économie des moyens linguistiques et de maintenir la concision du texte de loi: *Le Conseil constitutionnel veille à la régularité des opérations de référendum. Il en proclame les résultats – Конституційна рада стежить за правильністю проведення референдуму і повідомляє його результати* [9; 11]. On procède aussi à la transformation inverse qui s'appelle la dislocation et qui prévoit la division de la phrase complexe en deux ou plusieurs propositions simples lors de la traduction.

On se sert également de l'addition des éléments et de leur concrétisation: *Lorsque la proposition n'est pas adoptée – Якщо законодавча пропозиція не була схвалена; L'initiative des lois –*

Ініціатива внесення законопроектів; pouvoirs publics – органи державної влади [9; 11]. Le déplacement des composants de la phrase est dû tout d'abord à la différence des structures de deux langues étant donné qu'en français le signifiant suit le signifié et vice versa en ukrainien: *m transfert illégal – нелегальний трансфер, f organisation internationale – міжнародна організація.*

Il y a des cas où on recourt à l'omission, le but de cette transformation étant d'éviter les répétitions, le laconisme, mais avec un respect strict du contexte pour la traduction adéquate: *Le Président de la République a le droit de faire grâce à titre individuel. Президент Республіки здійснює право помилування.* La traduction zéro a lieu au cas où la structure de la phrase traduite correspond à celle de la langue source: *La forme républicaine du Gouvernement ne peut faire l'objet d'une révision – Республіканська форма правління не може бути предметом ревізії* [10; 12].

La transposition grammaticale, la transformation qui prévoit le remplacement d'une partie du discours par une autre lors de la traduction: *la continuité de l'État – їх наступність.* Une des substitutions les plus répandues, est celle du nom par un adjectif: *f obligation de vigilance – належна перевірка, faction de groupe – груповий позов.* Les infinitifs sont souvent remplacés par les noms: *...de comprendre – розуміння; de favoriser – сприяння.* Dans certains cas ce sont les traditions du style officiel d'affaires dans les deux langues qui exigent les transformations du singulier au pluriel et vice versa: *sur une base – на засадах.* Les temps et les modes qui prédominent dans les lois sont: le présent de l'indicatif, le futur simple, le passé composé, le conditionnel présent, et il y a les cas de l'emploi du subjonctif présent et passé. Le futur simple est un des temps les plus utilisés pour exprimer l'obligation et le devoir, c'est pourquoi son emploi est répandu dans les textes examinés, il peut aussi exprimer l'assurance et la force de persuasion, lors de la traduction il est remplacé par le présent: *Le présent article ne portera pas atteinte – Ця стаття не стоїть на перешкоді; la valeur du conditionnel français s'utilisant pour exprimer la supposition ou la conclusion précédente, est aussi rendue par le présent de l'indicatif ukrainien: Sous la même réserve cesserait d'être Partie – Перестає бути стороною.*

On assiste à des cas de changements des rapports thème-rhème, où l'ordre inverse n'est pas conservé, la phrase française commence par un verbe copulatif d'un prédicat nominal, et dans la traduction ukrainienne l'attribut devient le sujet: *Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs – У відповідності до умов, визначених законом, виборцями є всі повнолітні французькі громадяни* (Conseil constitutionnel français).

Quant aux formes impersonnelles, elles sont gardées le plus souvent lors de la traduction: *Il est défendu – заборонено, comme il est dit aux chapitres précédents – як вказано у попередніх статтях; Il est permis – дозволяється.* Les constructions passives sont souvent rendues en ukrainien à l'aide des verbes pronominaux.

Conclusions. À titre de conclusion, on peut dire que les textes législatifs appartiennent au style officiel ce qui détermine leurs particularités linguistiques y compris celles des niveaux morphologique et syntaxique. La loi est un genre essentiel du sous-style étudié qui a ses spécificités grammaticales découlant du style conservateur de ce document ainsi que de ses fonctions pragmatiques. Les textes du style officiel diffèrent des textes de tout autre style par la complexité des constructions syntaxiques. On y observe un large emploi des substantifs, des pronoms, des adjectifs relatifs et déterminatifs. Parmi les phrases complexes coordonnées et subordonnées, on voit

dominer celles qui expriment les liens de subordination, notamment les subordonnées relatives, qui permettent de donner une information supplémentaire sur son antécédent, et les circonstancielles de condition qui marquent des rapports de cause et de conséquence, des phrases avec des formes particulières de rapports prédicatifs. L'inversion du sujet est un trait typique des textes de ce sous-style, elle permet de mettre en relief l'état du sujet, l'action exercée par lui, on y recourt au cas où le sujet est représenté par des termes multiples ou s'il est suivi d'une subordonnée ou d'un participe. Lors de la traduction il est nécessaire de prendre en considération les différences des structures des deux langues, les singularités des systèmes législatifs des pays en question, ce qui permettra de trouver les moyens adéquats pour transmettre le contenu du document, ses intentions communicatives et pragmatiques. Les transformations grammaticales les plus répandues utilisées lors de la traduction sont présentées par des procédés tels que le déplacement des éléments de la phrase, l'addition, la transposition et l'omission. La traduction zéro, qui ne prévoit aucun changement syntaxique, est utilisée généralement lors de la reproduction des propositions simples.

Une piste de recherches ultérieures va consister en l'étude des aspects lexico-sémantiques de la traduction des textes français des genres différents du sous-style législatif en ukrainien.

Bibliographie:

1. Батюшкіна М.В. Законодательный текст, его адресат и адресант. *Гуманитарный вектор*. 2017. № 2. С. 70–77.
2. Власенко М.С. Прагматичне значення підрядних означальних речень в іспанських законодавчих текстах. Проблеми семантики, прагматики та когнітивної лінгвістики. *Вісник Київського національного університету імені Тараса Шевченка*. 2013. № 24. С. 50–57.
3. Власенко М.С. Композиційні особливості іспанських законодавчих текстів. *Проблеми семантики слова, речення та тексту*: збірник наук. статей. 2014. Вип. 32. С. 28–35.
4. Полук І.С., Бондар Л.В. Особливості перекладу текстів різних стилів. Французька мова. Київ: НТУУ «КПІ», 2011. 396 с.
5. Телешев А.А. Лингвопрагматические особенности французского законодательного дискурса: дис. ... канд. філ. наук: 10.02.05. Нижний Новгород, 2004. 164 с.
6. Чобан О.С. Лексико-синтаксичні особливості законодавчих текстів у французькому та українському юридичних дискурсах (контрастивний аналіз). *Одеський лінгвістичний вісник*. 2016. № 7. С. 242–246.
7. Чухвичев Д.В. Законодательная техника: учеб. пособие для студентов вузов, обучающихся по направлению «Юриспруденция». Москва: Закон и право, 2012. 415 с.
8. Cornu G. Linguistique juridique. Paris: Montchrestien, 2000. 443 p.
9. Конституція Французької Республіки (з передмовою Володимира Шаповала). Київ: Москаленко О.М., 2018. 56 с.
10. Конституція Французької Республіки (прийнята на референдумі 4 жовтня 1958 р.) / укладач П.В. Романюк. Харків: Право, Законодавство зарубіжних країн, 2015. 68 с.

11. Conseil constitutionnel français. URL: <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>
12. Constitution [Texte] (de France). URL: <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006071194>

Bondar L., Poliuk I., Shumchenko T. Grammatical aspects of translation of French-language legislative texts

Summary. The article is devoted to the linguistic features of French legislative texts, which belong to the official style, it determines their compositional, communicative-pragmatic, lexical-semantic and grammatical characteristics. The main genre of this under-style is the text of law governing relations between citizens and the state, which has certain characteristics, such as formality, conservative style, conciseness, lack of specific addressee and unification of information, logic and argumentation, lack of imagery and authorial style.

The morphological and syntactic features of French legislative texts have been analyzed. It has been determined that a special role in the texts of laws belongs to nouns, personal pronouns, relative and determinative adjectives. Among the temporal forms, there is a dominance of the present indicative tense, future, complex past and present tenses of the conditional mood. It has been established that the legislative text is characterized by the complexity of syntactic constructions due to its pragmatic functions, it has been found that constructions with an inverted subject are common, which allow to focus the addressee's attention on the actions or states of the subject. Among complex sentences, the most common are attributive clauses and adverbial clauses of condition.

A comprehensive analysis of the grammatical features of the French laws texts allowed us to establish the most common translation techniques and transformations used in the process of their reproduction in Ukrainian translation. At the morphological level, the methods of addition, transposition and omission are most often used. Addition performs a clarifying, explicit or compensatory function in the reproduction of certain linguistic phenomena. The method of transposition helps to take into account the peculiarities of the grammatical structure of the original language and translation, and the transformation of omission is aimed at implementing the law of economy of language means. As a result of the study of transformations at the syntactic level, it has been found that the most common is the method of permutation of sentence elements. Zero translation, or syntactic assimilation that does not involve syntactic changes, has been observed in the translation of simple sentences.

We see the prospect of further research in the analysis of lexical and semantic features of different legislative French texts genres and means of their reproduction in the Ukrainian.

Key words: legislative text, French, translation techniques and transformations, grammatical features.